

ROADBOOK – CIRCUIT L150

A. ANHEE – RAVEL DE MEUSE

B. ANHEE – BAMBOIS – FOSSES-LA-VILLE

ANHEE - POINT DE DEPART DU CIRCUIT

Tracé choisi en fonction du faux plat montant pour le circuit aller (jusque Bambois-Fosses-la-Ville) comme conseillé lors de la formation.

Le retour se faisant plus en détente.

Parking : 2 Parkings possibles :

-le long du RAVeL (Rue Place Communale), à côté du tracé – photos 1 et 2



-sur la Place Communale du village – photo 3



Grand parking gratuit dont 2 places pour personnes à mobilité réduite face à l'hôtel de ville.

Sur place :

Information touristique : panneaux infos promenade – photos 4 et 5



Commerce : proxi Delhaize

Horeca :

Le Grand Café : bar à trappistes et bières régionales – labélisé Bistrot de Terroir :

<https://www.bistrotdeterroir.be/bistrots/TER-A0-005A-2FXE&type=261/>

Place Communale 22

5537 Anhée (Anhée)

+32 474 95 56 01

legrandcafe22@gmail.com

F : Le Grand Café

Depuis le parking communal, accès aisé pour aller jusqu'au RAVeL – **photo 6**



📷 6

Entrée du parcours :

Carrefour tracé du RAVeL et route secondaire signalé par marquage au sol bandes rouges + panneau – **photo 7**



📷 7

-1 potelet de présent de chaque côté du circuit, vers le RAVeL de Meuse et vers Bambois

-largeur praticable du parcours : 2m50

Sur tout le parcours, la largeur du tracé du RAVeL de Meuse jusqu'à Maredret : entre 2m10 et 2m50

A partir de Maredret, cela devient un peu plus large : 2m70

Sur tout le parcours, revêtement en asphalté – route très lisse bien parfois des petits soulèvements en raison des racines.

A. ANHEE vers le RAVEL DE MEUSE (à gauche)

Potelet – photo 8 : 1m15 à gauche et 1m15 à droite

Mobilier :

-une poubelle à proximité du potelet - **photo 8**



☁ 8

-un peu plus loin : un banc (hauteur 46) accessible et bien en retrait du chemin et 2 poubelles également accessibles – **photos 9 et 10**



☁ 9



☁ 10

-croisement avec chemin pour piétons - **photo 11**



☁ 11

-banc existant mais mal orienté et non accessible **photo 12**



12

-parking centre sportif de Anhee sur la droite (autre entrée sur le circuit et autre parking disponible et gratuit) - **photos 13 et 14**



13



14

-traversée d'un petit ruisseau sécurisée par 2 barrières - **photos 15 et 16**



15



16

-traversée de voirie: intersection avec route principale N96 Dinant-Namur – **photos 17, 18 et 19**



17



18



19

Signalétique par panneaux bien lisibles + marquage au sol rouge
Vitesse autorisée des voitures : 50 km /h

Potelet avant de traverser la chaussée : 1m10 à droite et 1m25 à gauche

Potelet après traversée de chaussée : 1m00 de l'accotement à droite et 1m25 à gauche

sur le parcours :

-mobilier : une poubelle pas très accessible - **photo 20**



☁ 20

-traversée de voirie : avec petite route de campagne – **photo 21**



☁ 21

photo 22 vue sur route de campagne à gauche



☁ 22

– **photo 23** vue sur rue de campagne à droite



☁ 23

Pas de marquage au sol, juste un potelet (manquant) avant le croisement - photos 21



☁ 21

(potelet manquant) et un potelet après le croisement photo 24



☁ 24

- 1m20 à gauche et 1m25 à droite

Point d'intérêt touristique à cet endroit : très belle vue sur **les Ruines de Poilvache** qui dominent la vallée – photo 21 (ruines en arrière-plan)



☁ 21

-clôture protection voie de chemin de fer – **photo 25**



☁ 25

Connection avec le RAVeL de Meuse, La Meuse à vélo, circuit également labélisé Access-i : <https://access-i.be/circuits/circuit-velo-namur-dinant-si-deux-troncons> (circuit Dinant - île de Godinne)

– **photos 26, 27, 28 et 29**



☁ 26



☁ 27



☁ 28



☁ 29

Pas de marquage au sol

Poteaux directionnels – distance Dinant : 6km, distance Namur : 22

- potelet au centre de la voirie. Distance poteau et accotement : 1m20 à gauche et 1m30 à droite

B. ANHEE vers le LAC DE BAMBOIS -MUSEE REGARE à FOSSES-LA-VILLE (à droite)

photos 1 et 2



Tronçon entre Warnant et la gare de Warnant

-Potelet en montant sur le circuit à droite 1m20 de chaque côté

Sur le parcours :

-Aménagement de sécurité : barrières de sécurité pour petit ravin en passage souterrain

- photo 3



☁ 3

-traversée de voirie : 1ère traversée de la route de la Molinee (N971 Anhée-Maredsous)

Aménagements de sécurité : panneaux de signalisation et marquage rouge au sol –
photos 4 et 5
+ potelet manquant



☁ 4

Limitation de vitesse à 50 km/h



☁ 5

Potelet avant de traverser la chaussée : 1m30 à gauche et 1m50 à droite, après avoir traversé la voirie : 1m20 gauche et 1m35 à droite

Mobilier: présence d'un banc et une poubelle le long de la route mais accès plus difficile car en gravier – photos 6, 7 et 8



☁ 6



☁ 7



☁ 8

Sur le parcours suite :

-passage sur viaduc (traversée de la rivière Molinee) – photos 9 et 10



9



10

Aménagement de sécurité : barrières métalliques

-Traversée de voirie : 2eme traversée de la route de la Molignee (N971) – photos 11, 12, 13 et 14



11



12



13



14

Aménagements de sécurité : panneaux de signalisation et marquage au sol avec triangles renversés (mais pas de marquage rouge).

-Potelet avant traversée chaussée : gauche 1m25 et droite 1m20 (blocage par la pierre), après avoir traversé la voirie : 1m30 à gauche et 1m20 à droite

Signalétique qui invite à faire attention photo 15



15

-au carrefour de la traversée, point d'intérêt touristique – photos 16 et 17



16



17

Boutique terroir self-service : **Les Vergers de la Mignée** :

<https://www.vergerdelamignee.com/>

Accès via revêtement en gravier.

Musique zen dans la boutique ! Vente de jus, pommes, légumes, fraises œufs,

Petite terrasse et rack pour vélos

Sur le parcours :

-Mobilier : 1 poubelle assez accessible juste après le parcours – **photo 18**



☁ 18

-passage sur petit viaduc (traversée de la rivière Mignée) **photos 19 et 20**



☁ 19



☁ 20

Aménagement de sécurité : fortement sécurisée par des barrières métalliques et en bois

-Croisement possible avec piétons- **photos 21, 22, 23, 24**



☁ 21



☁ 22



☁ 23



☁ 24

Accès champs de vignes à droite et parking gîte ferme abbaye de moulins à gauche.
Hébergement en bord de circuit : Gîte Ferme Abbaye de Moulins :
<https://www.fermeabbayedemoulins.be/>

-Traversée de voirie à l'ancienne gare de Warnant -photos 25, 26, 27, 28



☁ 25



☁ 26



☁ 27



☁ 28

croisement avec la route secondaire qui rejoint Warnant.

Aménagements de sécurité : marquage au sol avec triangles au sol et bande rouge + panneaux de signalisation.

Potelet avant la traversée : 1m20 à gauche et 1m25 à droite

Potelet après la traversée : 1m30 gauche et droite

Sur le tracé de l'ancienne gare de Warnant à l'ancienne gare de Falaën

-Point d'intérêt touristique : Producteur du terroir le long du tracé : la Biscuiterie Destrée - photos 29, 30, 31, 32



☁ 29



☁ 30



☁ 31



☁ 32

<https://www.biscuiteriedestree.be/>

Accès assez aisé sur chemin en graviers pour aller à la terrasse et au magasin. Dégustation de glaces artisanales. Salon de dégustation dans la boutique mais espaces réduits à l'intérieur.

-Vendeur et réparateur de vélos - **photos 32, 33, 34, 35**



☁ 32



☁ 33



☁ 34



☁ 35

Rem's bike évasion - https://www.facebook.com/p/Rems-Bike-Evasion-100063505482465/?locale=fr_FR -

Celui-ci est située à côté de la boutique terroir Destrée.

Accès aisé au magasin.

Aid station avec petits articles pour réparer son vélo et des boissons - **photos 36, 37, 38, 39, 40 et 41**



☁ 36



☁ 37



☁ 38



☁ 39



☁ 40



☁ 41

-croisement avec petit parking – photos 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48.



☁ 42



☁ 43



☁ 44



☁ 45



☁ 46



☁ 47



☁ 48

Panneau d'information touristique sur la vallée de la Mollignée / sentier pédestre touristique.

Mobilier : une poubelle difficilement accessible en raison de la végétation

-Traversée de voirie avec petite route de campagne - photos 49, 50, 51



☁ 49



☁ 50



☁ 51

Aménagements de sécurité : marquage au sol avec triangles au sol et bande rouge + panneaux de signalisation.

Faible vitesse des voitures.

Potelet avant la traversée : 1m50 à gauche et 1m à droite

Potelet après la traversée : 1m10 gauche et 1m20 à droite

Point d'intérêt touristique - photos 52 et 53



☁ 52



☁ 53

Autre producteur du terroir : **l'Escargotière de Warnant** : <https://www.escargotiere.be/>
à 50m du croisement

Très facilement accessible par la route, à environ 100 m du circuit.

Visites guidées des installations et boutique terroir.

-3ème traversée de voirie avec la route la Molinee (N°971) - photos 54, 55, 56, 57



☁ 54



☁ 55



☁ 56



☁ 57

Aménagements de sécurité : marquage au sol avec triangles renversés et panneaux.

Vitesse autorisée des voitures : 70km/h

Potelet avant la traversée : 1m à gauche et 1m30 à droite

Potelet après la traversée : 1m20 à gauche et 90 à droite

Mobilier : 1 poubelle difficilement accessible juste avant la traversée.

-point d'intérêt touristique sur le tracé, à l'endroit du croisement : **les Draisines de la Molinee** : <https://draisines.online/index.php/fr/home/> - photo 58



☁ 58

Labélisé Bienvenue Vélo

Point de départ de warnant.

Parking sur place.

Toilettes mais non accessibles aux PMR

-point d'intérêt touristique et hébergement – photo 59



☁ 59

Outward Bound Belgium : <https://www.outwardbound.be/en/chateau-varoy> - pour des activités aventure et un logement pour groupe : le Château de Varoy

- Panneau d'information touristique sur la vallée de la Molinee / sentier pedestre touristique « Le Chemin des Carriers » - photos 60, 61 et 62.



☁ 60



☁ 61



☁ 62

- le circuit traverse l'ancienne voir ferrée aujourd'hui utilisée par les draisines – photos 63, 64, 65.



63



64



65

Signalisation par panneaux et au sol avec triangles renversés.
Petit dénivelé en passant les rails

-traversée possible pour piétons et autres pour accéder à ancienne carrière - **photo 66**



66

pas de signalisation

-Le circuit traverse un premier tunnel – **photo 67**.



67

C'est le premier des 3 tunnels rencontrés sur le circuit.
Tunnel non éclairé mais assez court

-Passage sur un petit viaduc (n°1) – photos 68, 69, 70



68



69



70

La route de la Mollignée (N°971) passe donc sous le circuit.

Aménagements de sécurité : barrières métalliques des 2 côtés.

Rétrécissement du chemin - largeur 1m40 au plus étroit mais possible de rouler sur l'accotement si besoin

Panneau de signalisation avant de traverser ce viaduc : céder la priorité aux personnes circulant dans sens opposé.

-Autre passage sur viaduc (n°2) - photos 71, 72



71



72

Passage de la chaussée N°971 sous le viaduc

Aménagements de sécurité : barrières métalliques des 2 côtés.

Rétrécissement du chemin – largeur 1m45 au plus étroit mais possible de rouler sur accotement.

Panneau de signalisation avant de traverser ce viaduc : céder la priorité aux personnes circulant dans sens opposé.

- Autre passage sur viaduc (n°3) – photo 73



73

Pas d'aménagements de sécurité du style barrières mais rideau de végétation comme protection.

Pas de rétrécissement du chemin

- Autre passage sur viaduc (n°4) – photo 74, 75



74



75

Pas d'aménagements de sécurité du style barrières mais rideau de végétation comme protection.

En contre bas du chemin : petit muret de protection

Pas de rétrécissement du chemin

- Autre passage sur viaduc (n°5) : photos 76, 77



76



77

Pas d'aménagements de sécurité du style barrières mais rideau de végétation comme protection.

En contre bas du chemin : petit muret de protection

Pas de rétrécissement du chemin

-2eme tunnel – photo 78



☁ 78

Non éclairé mais assez court

-Autre passage sur viaduc (n°6) – photo 79



☁ 79

Aménagements de sécurité : barrières métalliques des 2 côtés.
Elargissement du chemin (3m45 sur 13m)

-Passage au-dessus d'un petit ravin – photo 80



☁ 80

Aménagements de sécurité : barrières métalliques des 2 côtés.

- Traversée de voirie avec la route secondaire « Rue de la Gare » – photos 81, 82, 83



81



82



83

Ancienne Gare de Falaën

Aménagements de sécurité : marquage rouge au sol avec triangles renversés et panneaux de signalisation.

Petit passage pour piéton pour les clients du restaurant qui rejoignent le RAVeL

-point d'intérêt touristique à 1,8km du tracé : **Falaën, Plus beau village de Wallonie** : <https://beauxvillages.be/villages/falaen/>.

Accès par la route de campagne Rue de la Gare, pas de piste cyclable mais peu de circulation. Circuit en montée.

-Panneau d'information touristique – photos 84, 85



84



85

Info promenades et circuits vtt de la commune de Onhaye

-point d'intérêt touristique sur le tracé, à l'endroit du croisement : **les Draisines de la Molignée** : <https://draisines.online/index.php/fr/home/> - photos 86



☁ 86

Labélisé Bienvenue Vélo
Point de départ de Falaën.
Parking sur place.

Aire pique-nique – [photo 87](#)



☁ 87

Pique-nique autorisé mais clientèle draines prioritaire.
Les tables (hauteur 80) et les bancs (hauteur 46) mais ceux-ci sont à enjamber.
Possibilité de prendre un verre sur place.
Toilettes accessibles aux PMR – [photos 89, 90, 91, 92](#)



☁ 89



☁ 90



☁ 91



☁ 92

Toilettes à monnayeur (0,50 cents).

A cet endroit encore, possibilité de boire un verre au resto la Héronnière :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100031454181682> .

Hébergement : Gîte la Forgerie : <https://la-forgerie.be/>

Sur le parcours entre l'ancienne gare de Falaën à l'ancienne gare de Maredsous

-croisement avec petit chemin qui mène à la route – **photos 93 et 94**



☁ 93



☁ 94

-passage par un petit viaduc – **photo 95**



☁ 95

Aménagements de sécurité : barrières métalliques et en bois des 2 côtés.

-poubelle accessible - **photo 96**



☁ 96

- le circuit traverse l'ancienne voir ferrée aujourd'hui utilisée par les draisines – photos 97, 98, 99.



☁ 97



☁ 98



☁ 99

Signalisation par panneaux et au sol avec triangles renversés.

Petit dénivelé en passant les rails

Mobilier – photo 100



☁ 100

: un banc (hauteur 44) mais pas accessible car petite bordure. Poubelle accessible

-croisement avec sentier pédestre / cycliste rejoindre le village de Sosoye – photos 101, 102



☁ 101



☁ 102

-Point d'intérêt touristique : Sosoye, plus beau village de Wallonie :

<https://beauxvillages.be/villages/sosoye/>

-passage sur viaduc – **photo 103**



☁ 103

Aménagements de sécurité : barrières métalliques des 2 côtés.

-passage sur viaduc – **photos 104, 105**



☁ 104



☁ 105

Aménagements de sécurité : barrières métalliques et en bois des 2 côtés.

Rétrécissement du chemin.

Panneau de signalisation avant de traverser ce viaduc : passage prioritaire pour les personnes circulant vers Bambois.

-le circuit traverse l'ancienne voir ferrée – **photos 106, 107**

Signalisation par panneaux et au sol avec triangles renversés.



☁ 106



☁ 107

-passage sur viaduc – photos 108, 109



108



109

Aménagements de sécurité : barrières métalliques des 2 côtés.
Rétrécissement du chemin (1m40).

Panneau de signalisation avant de traverser ce viaduc : céder le passage aux personnes circulant dans le sens inverse.

-passage sur viaduc – photos 110



110

Aménagements de sécurité : barrières métalliques des 2 côtés.
Pas de rétrécissement du chemin

-Ancienne gare de Maredsous : gare terminus des draisines
Aire de pique-nique – photo 111



111

Pique-nique autorisé mais clientèle draisines prioritaire.
4 tables (hauteur 80) et bancs (hauteur 46) mais ceux-ci sont à enjamber.

- point d'intérêt touristique – photos 112, 113, 114



112



113



114

l'Abbaye de Maredsous : <https://tourisme-maredsous.be/> à courte distance du parcours

Mobilier : 1 poubelle accessible

Sur le parcours entre l'ancienne gare de Maredsous et l'ancienne gare de Maredret

-traversée du 3ème tunnel – photos 115, 116, 117



115



116



117

Passage éclairé. Chemin balisé au sol par des bandes réfléchissantes ainsi que sur les poteaux

Signalisation avec des panneaux

-croisement avec petit sentier pédestre - photos 118, 119



118



119

-passage sur viaduc – **photo 120**



120

Le viaduc enjambe la Molinee

Aménagements de sécurité : barrières métalliques et en bois des 2 côtés + muret de sécurité.

Mobilier – **photos 121, 122**



121



122

Banc accessible et bien retiré de la voirie et 1 poubelle moins facilement accessible

-traversée de voirie avec route secondaire – **photos 123, 124, 125**



123



124



125

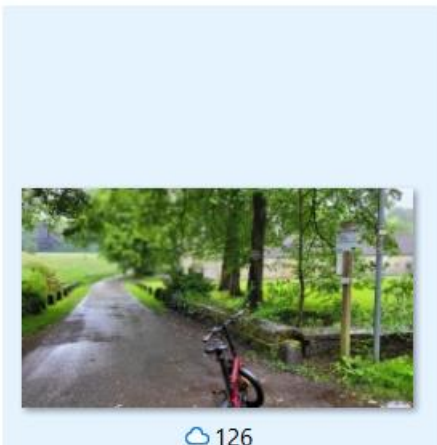
Aménagements de sécurité : marquage au sol : bande rouge et triangles renversés + panneaux de signalisation.

Panneaux d'information directionnels.

Potelet avant traversée : 100 à 110 à droite et 125 à gauche

Potelet après traversées : 130 à droite et 110 à gauche

-Accès Maredsous – photos 126, 127



Possibilité de suivre la route (assez largeur et en bon état) sur 200 m et prendre ensuite un sentier sur la gauche – sentier réservé aux piétons et cyclistes.

Au bout du sentier : accès difficile en raison des pierres. Largeur max 85 cm – photo 126 bis et 127 bis



-traversée de voirie avec route secondaire – photos 128, 129



Ancienne gare de Maredret

Aménagements de sécurité : marquage au sol : bande rouge et triangles renversés + panneaux de signalisation.

Petite bordure pour remonter sur le parcours après avoir traversé (Ressaut de 8cm biseauté)

Potelet avant traversée : à droite 100, à gauche 110 à 130

Potelet après traversée : 140 cm de chaque côté

Mobilier – **photo 130** : une poubelle pas facilement accessible avec le rocher



☁ 130

Panneau d'information touristique – **photos 131, 132, 133**



☁ 131



☁ 132



☁ 133

Info promenades et circuits vtt de la commune de Anhée

Sur le parcours entre l'ancienne gare de Maredret et Ermeton-sur-biert

Largeur parcours (RAVeL) à partir de Maredret : + large : 2m70

- Panneau d'information touristique sur le miel et le RAVeL – **photos 134, 135**



☁ 134



☁ 135

Infos recto et verso

-passage sur un petit viaduc – **photos 136, 137**



136



137

Aménagements de sécurité : barrières métalliques

-croisement avec chemin de promenade – photo 138

Mobilier – photos 139, 140



139



140

un banc (hauteur 48) assez accessible

-passage sur petit viaduc – photo 141



141

Aménagements de sécurité : barrières métalliques

Sur le parcours entre Ermeton-sur-Biert et l'ancienne gare de Furnaux

- passage sur viaduc – photo 142



142

Aménagements de sécurité : barrières métalliques de chaque côté du chemin -
barrières fort en retrait par rapport au chemin

-Point d'intérêt touristique : le village de Ermeton-sur-Biert : Très belle vue sur le village
et sur l'ancien couvent depuis le viaduc – photos 143, 144



🔄 143



🔄 144

-Mobilier – [photo 145, 146](#)



🔄 145



🔄 146

Banc en léger retrait du chemin

-aire de pique-nique à la sortie du village d'Ermeton-sur-Biert – [photo 147](#)



🔄 147

3 tables et 2 poubelles- photos 6

Accès rendu difficile en raison de la végétation.

Barrières sécurité par rapport à la route qui passe derrière - [photo 152](#)



🔄 152

-banc 1 - [photo 148](#) : largeur max accès 110cm



🔄 148

-banc 2 - **photo 149** : Largeur max Accès 1m65



🔄 149

-banc 3 - **photo 150** : Largeur max Accès 1m60



✅ 150

Les bancs en eux-mêmes - **photo 151**



✅ 151

Bien accessibles, hauteur banc :40, hauteur table : 75

Accès sur revêtement en petit gravillon.

-Parking à proximité - **photos 153, 154**



✅ 153



✅ 154

Accès au circuit depuis le parking

Panneau de signalisation face au parking - **photo 155**



📍 155

-aménagement en cours – photos 156, 157



📍 156



📍 157

**Future connexion avec la Ligne 136A - Florennes - Ermeton-sur-Biert :
Réhabilitation des ouvrages d'art dans le cadre de l'aménagement de la
piste RAVeL par les Communes de Florennes et Mettet – Direction des
Routes de Namur**

Panneau de signalisation - photo 158



📍 158

-passage sur viaduc - photo 159



✔ 159

Aménagements de sécurité : barrières de sécurisation en métal et en bois

- Traversée de voirie secondaire - photos 160, 161, 162, 163



✔ 160



✔ 161



✔ 162



✔ 163

Ancienne gare de Furnaux

Aménagements de sécurité : marquage rouge au sol et triangles renversés

Panneaux de signalisation

Au même endroit : hébergement - photo 164



✔ 164

Gîte rural La Parenthèse : https://www.facebook.com/p/La-Parenth%C3%A8se-g%C3%A9te-%C3%A0-Furnaux-100064041643469/?_rdr

Mobilier - photo 165



✓ 165

banc (41 cm) et poubelle non accessibles sauf si débroussaillage

Potelet avant traversée : 1m45 à gauche, 1m30 à droite

Potelet après traversée : 1m25 à gauche, 1m30 à droite

Sur le parcours entre l'ancienne gare de Furnaux et l'ancienne gare de Mettet

-Mobilier - **photo 166**



✓ 166

Banc (45cm) peu après la gare de Furnaux

Accessible et en retrait du chemin

-Mobilier - **photo 167**



✓ 167

Banc (54 cm)

Accessible et en retrait du chemin

Note : après Furnaux, nous avons un changement de paysage, grandes plaines de culture remplacent les bois MAIS le parcours reste ombragé avec des arbres et arbustes en bordure de circuit.

-Mobilier - **photo 168**



✓ 168

Table de pique-nique bien accessible, bien dégagée du chemin
Banc (44cm de hauteur) facilement accessible et table (71 cm de hauteur)
Poubelle aussi accessible

-traversée de voirie - **photos 169, 170, 171**



✓ 169



✓ 170



✓ 171

Ancienne gare de Mettet

Aménagements de sécurité : marquage rouge au sol et triangles renversés

Panneaux de signalisation

Potelet avant traversée : 1m30 à gauche et 1m25 à droite

Potelet après la traversée : 1m25 à gauche et 1m25 droite

Sur le parcours entre l'ancienne gare de Mettet et l'ancienne gare de Fosses

-aire de pique-nique juste après le croisement - **photo 172**



✔ 172

Pas très accessible car fort reculée du chemin et passage sur herbe pour y arriver
Banc et table
Poubelle plus ou moins accessible

-Point d'intérêt touristique - photos 173, 174, 175



✔ 173



✔ 174



✔ 175

Au bout de la zone pique-nique : panneau info touristique et didactique sur les oiseaux – infos en FR et NL

-passage sur un viaduc – photo 176



✔ 176

Aménagements de sécurité : barrières métalliques de chaque côté du chemin

-Mobilier - photo 177



✔ 177

Banc (55 cm) en retrait de la route

**-Point d'intérêt touristique - panneau d'information touristique et didactique -
photo 178, 179**



✔ 178



✔ 179

Rops et le château de Thozée : <https://www.chateaudethozee.be/>
Panneau pas facilement accessible

-Mobilier - photo 180



✔ 180

Banc (48cm) bien en retrait et accessible

-croisement avec passage possible de piétons - photos 181, 182



✔ 181



✔ 182

-ancienne gare de St Gérard - photo 183



✔ 183

Possible traversée de convoi agricole pour accès prairie - **photos 184, 185**



✓ 184



✓ 185

-traversée de voirie à hauteur de la gare de St-Gérard – photos 186, 187



✓ 186



☁ 187

Croisement avec la rue de Bonne Espérance – assez bien de trafic – vitesse max 50km

Aménagements de sécurité : signalisation rouge au sol et triangles renversés +

Panneaux de signalisation

Potelet avant traversée : 1m25 à gauche, 1m15 à droite

Potelet après traversée : 1 m45 à gauche, 1m20 à droite

-passage sur petit viaduc (au-dessus de petit ravin) - photo 188



☁ 188

Aménagements de sécurité : barrières métalliques et en bois de chaque côté du chemin

-Mobilier - photo 189



👍 189

2 bancs accessibles et en retrait de la route et une poubelle

Banc 1 (51cm)

Banc 2 (49 cm)

**-Point d'intérêt touristique - panneau d'information touristique et didactique –
photos 190, 191**



☁ 190



☁ 191

Le Lac de Bambois - bilingue

-possible traversée de convoi agricole - **photos 192, 193**



☁ 192



☁ 193

-autre possible traversée de convoi agricole - **photos 194, 195**



☁ 194

Passage rendu difficile par la boue



☁ 195

-Mobilier - **photo 196**



☁ 196

Banc (46cm) en retrait et accessible

-autre possible traversée de convoi agricole - **photos 197, 198**



☁ 197



☁ 198

C'est aussi le passage pour randonneurs – promenades de l'office de tourisme de Fosses-la-Ville

- Aire de pique-nique - **photos 199 à 207**



☁ 199



☁ 200



☁ 201



☁ 202



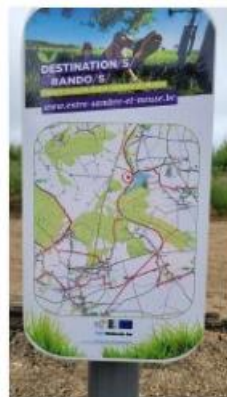
☁ 203



☁ 204



☁ 205



☁ 206



☁ 207

Ancienne gare de Bambois

Hélas, espace non accessible en raison d'une haute bordure

Petit Parking en bord de parcours - potelet accès parking largeur max 95

Poubelle accessible

-Point d'intérêt touristique - panneau d'information touristique et didactique Rops et le Lac de Bambois : <https://www.lacdebambois.be/>

-En bout de parcours, à Fosses-la-Ville : point d'intérêt touristique : Le centre d'interprétation ReGare : <https://regare.be/>